

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2014, **SICAV TRESOR** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

4,127 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **5 mai 2014** aux guichets de la BIAT, de la BIAT ASSET MANAGEMENT et de la BIATCAPITAL.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

SICAV PROSPERITY

Société d'investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2014, **SICAV PROSPERITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

3,042 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **5 mai 2014** aux guichets de la BIAT, de la BIAT ASSET MANAGEMENT et de la BIATCAPITAL.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

SICAV OPPORTUNITY
Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2014, **SICAV OPPORTUNITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

1,820 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **5 mai 2014** aux guichets de la BIAT, de la BIAT ASSET MANAGEMENT et de la BIATCAPITAL.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2014, **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

3,877 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **5 mai 2014** aux guichets de la BIAT, de la BIAT ASSET MANAGEMENT et de la BIATCAPITAL.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.